

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

AMENDEMENT

N° AC90

présenté par

M. Lenoir, M. Michelet et les membres du groupe UDR

ARTICLE 3

À l'alinéa 11, supprimer les mots :

« , France Médias Monde ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à exclure France Médias Monde du périmètre de la holding France Médias, dans un souci de cohérence.